



# Loup: entre mensonges, violences agricoles et bienveillance de l'État

Farid Benhammou

Comment favoriser une coexistence pérenne entre élevage et grands carnivores ? Les autorités doivent faire preuve de fermeté envers ceux qui prennent les armes illégalement contre la faune sauvage et la protection de la nature.



©VALERYHACHE Des loups le 17 octobre 2006 à Saint-Martin-Vésubie, dans le Mercantour.

**Tribune.** Sous prétexte de lutter contre les loups et les ours, des hommes prennent les armes contre la protection de la nature en France, l'impunité appelant l'impunité. Pourtant, les plus virulents ne sont pas les plus à plaindre et la violence brute est loin d'être la solution la plus efficace pour favoriser une coexistence pérenne entre élevage et grands carnivores. Cet engouement médiatique repose sur des informations erronées à décrypter.

Le 25 août 2019, des éleveurs armés et encagoulés diffusent une vidéo où ils se filment devant une plaque du Parc national des Ecrins. A la suite d'attaques de loups sur des troupeaux des Hautes-Alpes, ils exigent de pouvoir tuer ou faire tuer des loups par les services de l'État au sein de la zone cœur du Parc, espace protégé ayant le plus haut niveau de protection en France. Singer des terroristes renvoie à une symbolique forte. Plus qu'une revendication contre les loups, c'est une attaque frontale contre la protection de la nature qui, en plus, ne règlera pas durablement le problème des éleveurs de montagne. Plus grave est l'indolence voire la bienveillance de l'État. Les syndicats agricoles locaux soutiennent ouvertement des hommes armés (1) et la sous-préfète déclare simplement qu'*«elle comprend le désarroi des éleveurs»* et que tout *«sera fait pour accompagner le monde agricole»* (2). Une enquête est vaguement diligentée, mais il est plus que probable que cela n'aboutira pas dans un pays où les exactions d'activistes agricoles bénéficient d'une véritable impunité.

En septembre 2017, des éleveurs pyrénéens avaient fait de même, imitant les façons des nationalistes corses remasterisées avec l'accent ariégeois. A la même période, des agents de l'ONCFS (3), qui font les constats permettant de rembourser les dégâts d'ours, étaient régulièrement agressés par des anti-ours. Ces agents de l'État ont même essuyé des coups de feu et un de leur véhicule a été incendié en 2019. On pourrait rappeler qu'en septembre 2015, des éleveurs syndiqués à la FDSEA avaient séquestré plusieurs heures le président, le directeur et un agent du Parc de la Vanoise pour demander les tirs de loups y compris au sein du parc. Ils avaient été reçus par le préfet qui avait accepté d'augmenter le nombre de loup à abattre mais pas dans la zone cœur du parc. Déjà ce type d'espace protégé était dans le collimateur des éleveurs et des chasseurs. Pourtant, les zones de cœur de Parc où, rappelons le, l'élevage de dizaine de milliers d'animaux domestiques est autorisé, représente moins de 1 % de la France métropolitaine. Pour certains, c'est déjà beaucoup alors que la biodiversité s'effondre partout.

### De l'impunité des éleveurs

Il est toujours surprenant de voir l'impunité dont bénéficient certains éleveurs, y compris quand ils s'en prennent à des personnes dépositaires de l'autorité publique. Quand les éleveurs des Hautes-Alpes déversent du fumier à l'entrée de la préfecture de Gap, y provoquent des détonations utilisées pour faire fuir les loups et bloquent les ronds-points aux alentours, ils ne sont nullement inquiétés. Ils obtiennent même que des agents de l'État aillent pratiquer des tirs d'effarouchement perturbant la faune sauvage du parc et le renforcement des brigades loups (4). On notera la différence de traitement avec d'autres types de syndicalistes, activistes ou manifestants récemment. L'appareil répressif de l'État n'est pas en reste pour juger en comparution immédiate ou utiliser le nouvel arsenal antiterroriste pour inquiéter et infliger surveillance et lourdes poursuites, parfois de façon excessive

Il faut dire que la violence contre la nature est légitimée voire encouragée par les pouvoirs publics dont c'est un des principaux moyens de gestion de la faune sauvage, inefficace la plupart du temps. Alors que le gouvernement ne cesse d'augmenter les quotas (5) d'élimination de loups –ils viennent de les doubler en passant à 100 individus à abattre en 2019– les dégâts sur les troupeaux ne cessent d'augmenter. Les éleveurs des Hautes-Alpes du secteur du Champsaur-Valgaudemar, les plus virulents en ce moment, dont le mystérieux

«Front de Libération du Champsaur», affirment qu'ils ont tout essayé. Tout ce qui a mis le

feu au poudre avec l'absence de recul critique des médias, des élus et des autorités repose sur des mensonges. Il est avéré que la plus grosse perte récente, 98 brebis tombées dans un ravin, résultait d'une totale absence de gardiennage. Bien que la préfecture des Hautes-Alpes ait reconnu ce dérochement comme imputable au loup, cette responsabilité n'est pas formellement attestée par les gardes du Parc des Ecrins: le propriétaire a en effet attendu 3 jours avant d'alerter les pouvoirs publics ! Un délai qui laisse largement le temps aux vautours et autres charognards de faire disparaître toute preuve fiable. Soit c'est de la négligence, soit une volonté délibérée, l'agitation poussant les autorités à rembourser sans trop regarder. Il ne s'agit pas de généraliser à tous les éleveurs alpins, dont beaucoup savent se protéger et font avec la contrainte réelle que représente la prédation des loups (12 500 brebis en 2018). C'est donc aussi un scandale à l'endroit des milliers d'éleveurs qui travaillent consciencieusement à mettre en place des mesures de protection et qui ont des résultats, parfois imparfaits, mais dont on ne fait pas la une des journaux.

Contrairement à ce que disent les syndicalistes agricoles des Hautes-Alpes, on n'a pas tout essayé. Non seulement les troupeaux «attaqués» n'appliquaient pas les mesures de protection, mais en outre, des activistes agricoles œuvrent à décrédibiliser et torpiller toute initiative de recherche innovante se fondant sur la bonne volonté d'éleveurs pragmatiques (6).

Par ailleurs, la tendance est beaucoup de plaindre la profession agricole dont beaucoup des exploitants ont du mal à joindre les deux bouts. Mais ce n'est pas le cas de tous et notamment dans le Champsaur-Valgaudemar. En consultant le site Télépac (7) qui permet de voir les primes touchées par les éleveurs de montagne, on apprend que la plupart des exploitations touchent plusieurs dizaines de milliers d'euros de subventions, de nombreux dépassent les 100 000 euros annuels, certains touchent près de 200 000 voire avoisinent les 300 000 euros. Et ce, sans compter les aides liées au loup (financements d'aide-berger, de clôture, de chiens de protection etc.). Un éleveur au troupeau attaqué par des loups a même obtenu en quelques heures du Parc national des Ecrins l'hélicoptère d'une cabane neuve. Alors que les Parcs nationaux sont la cible privilégiée des chasseurs et éleveurs, leur zone cœur, censée être des sanctuaires de nature, ont des surdensités de troupeaux dommageables à la qualité des eaux et aux espèces de plantes endémiques (8). Pire, la plupart des parcs nationaux alpins semblent réduire la protection de la nature à la protection d'un pastoralisme sans contrôle. Certes, il peut être garant d'une certaine biodiversité, mais dans des conditions qui ne sont pas la norme dans les Alpes.

### Une politique généreuse d'indemnités

Les loups, et dans une proportion moindre les ours et les lynx, posent de vraies difficultés à l'élevage de montagne. Mais tirer tout azimut sur la faune sauvage voire tolérer la violence à l'encontre d'acteurs simplement facilitateurs de la cohabitation n'est un bon message ni pour la société, ni pour le monde agricole. Des millions d'euros sont dépensés en France pour aider les éleveurs de montagne. Contrairement à une idée reçue, c'est même le pays européen qui a la politique la plus généreuse en la matière. Tellement généreuse que des chutes collectives de brebis dans les Alpes et les Pyrénées sont indemnisées pour obtenir la paix sociale alors que les preuves d'une prédation sauvage ne sont pas assurées. Mais, cela ne fait que charger la réputation de ces animaux et affaiblir, à termes, la viabilité économique de ces aides. Des millions d'euros sont distribués en la matière avec un contrôle plus qu'irrégulier. Les autorités ont tout intérêt à faire preuve de fermeté envers ceux qui prennent les armes illégalement contre la faune sauvage et la protection de la nature.

Il y a une nécessité absolue à dépassionner le débat quand on voit que la perte annuelle de 150 brebis (avec des pointes autour de 400) à cause de l'ours dans les Pyrénées déchaîne quasiment la même violence que 12 500 brebis tuées par des loups. Et ce, quand les premières causes de mortalité naturelle du cheptel en montagne sont les chutes de pierre, les intempéries, les maladies et les plaies infectées par... des asticots, causalités responsables de la mort annuelle de dizaines de milliers d'animaux domestiques en zone montagnarde, qui avec ou sans grands carnivores, reste un milieu rude.

Il faut absolument revoir la politique publique de gestion du loup qui ne peut continuer dans une fuite en avant de destruction des animaux sauvages sans poser la question des modèles agricoles aux fortes inégalités et de notre insertion dans la nature avec plus de modestie.

(1) «*On sait que c'est illégal mais on les comprend et on les soutient*» déclare Sandrine Hauser, secrétaire générale de la FDSEA des Hautes-Alpes, *Dauphiné Libéré*, 25 août 2019.

(2) Idem.

(3) Office national de la chasse et de la faune sauvage.

(4) Agents de l'État tireurs d'élite créés sous le ministère de Ségolène Royal pour augmenter l'efficacité des éliminations de loups.

(5) Sur le papier, ce sont des «plafonds» soit des maxima possibles et non obligatoires pour passer auprès de la législation européenne. Dans les faits et pour plaire à la profession agricole, ce sont des quotas, soit des objectifs.

(6) En février 2019, la Région Nouvelle Aquitaine a voulu tenter des expériences préventives avec des éleveurs limousins potentiellement concernés par le loup. Le militant agro-journaliste Bruno Lecomte, connu de la sphère anti-loup et poursuivi en justice pour diffamation et incitation à la haine, est venu avec d'autres éleveurs de l'Est et des Alpes pour décrédibiliser et faire capoter la démarche.

(7) <https://www1.telepac.agriculture.gouv.fr>

(8) Voir *Les Alpes, la phytosociologie et le pastoralisme* de Michel Lambertin, L'Harmattan (2016).